



---

## COORDONNER ET FACILITER LES GRANDS ÉVÈNEMENTS SPORTIFS

Entretien avec Monsieur le Préfet **Nicolas DESFORGES**  
*Délégué interministériel aux grands évènements sportifs*

MAI 2016

---

# COORDONNER ET FACILITER LES GRANDS ÉVÈNEMENTS SPORTIFS

Entretien avec Monsieur le Préfet, Nicolas DESFORGES / Délégué interministériel aux grands événements sportifs

## IRIS : Pouvez-vous nous présenter la DIGES (Délégation interministérielle aux grands événements sportifs) et ses missions ?

**Nicolas Desforges** : Initialement, il n’y avait pas de DIGES, mais des délégués ad-hoc, pour les Jeux olympiques d’Albertville, pour la Coupe du monde de football en 1998, pour la Coupe du monde de rugby en 2007. À la suite de ce dernier événement sportif, il a été jugé opportun de pérenniser la structure. Par ailleurs, en 2013, un décret a confirmé la dimension interministérielle du délégué.

La DIGES a deux missions. La première est de servir d’interface entre les organisateurs d’événements sportifs et les services de l’État. À ce titre, elle participe aux comités d’organisation et appuie les organisateurs. Le DIGES anime un groupe interministériel de suivi, en ceinture dans laquelle la plupart des ministères sont représentés car un grand événement sportif impacte directement une très grande partie des administrations.

La seconde mission de la DIGES est d’inscrire les grands événements sportifs dans une dynamique de développement durable et de cohésion sociale. C’est une dimension plus sociétale : il s’agit de faire en sorte que les grands événements sportifs soient plus que du sport, ne soient pas hors-sol mais, au contraire, concernent l’ensemble de la population. Notre volonté est qu’il n’y ait pas d’exclu, que ces événements soient utiles au territoire, qu’ils créent des emplois et qu’ils renforcent globalement notre rayonnement. C’est une mission qui est beaucoup plus lourde et complexe à appréhender.

Ces missions sont directement liées au calendrier qui est actuellement relativement dense : entre 2015 et 2019, ce sont près d’une trentaine de grands événements sportifs que nous avons à gérer.

Comment définir un grand événement sportif, dont s’occupe la DIGES ? Cela peut-être un événement qui s’impose par lui-même, je pense à l’Euro, ou des événements pour lesquels les organisateurs viennent demander l’aide de la DIGES. Enfin, le dernier type de grands événements sportifs sont ceux pour lesquels l’État et le gouvernement décident d’accorder une importance particulière en raison de son enjeu sociétal. Nous pouvons ici citer le sport féminin.

L’organisation est simple. Au sein de la DIGES, nous sommes une quinzaine répartis en trois pôles. Un pôle affaires générales et institutionnelles, un pôle économique et social, développement durable et enfin un pôle sécurité et prévention.

## Comment s'organise l'Euro 2016 ?

L'essentiel de notre travail porte aujourd'hui sur l'Euro. Cet évènement implique quatre acteurs : l'Euro 2016 SAS, société de droit privé qui est l'organisateur, la Fédération française de football (FFF), le club des sites hôtes, qui réunit l'ensemble des 10 villes de l'Euro, puis la DIGES qui est le portail d'accès à l'État en lien avec l'ensemble des préfetures.

## Comment avez-vous travaillé avec Euro SAS ?

Nous avons mis en place, très en amont, un dispositif de coordination national décliné au plan local. Des réunions quadripartites régulières associant l'organisateur, les villes hôtes, l'État et la FFF ont été instituées. Ce carré national est relayé ensuite au plan local au sein de comités de pilotage associant, autour des préfets, les services de l'État, la gouvernance sportive et les élus.

D'autre part, nous avons mis en place des groupes de travail spécialisés, en premier lieu un groupe de travail sécurité / prévention. C'est ce groupe qui a travaillé sur le protocole qui fixe les conditions d'intervention de l'État, la sécurisation des fan-zones, la protection des équipes. Le deuxième groupe a traité les problématiques liées aux transports. C'est ce groupe-là qui a notamment produit le plan national de mobilité. Un troisième groupe a travaillé sur l'accompagnement social, un quatrième sur les thèmes du tourisme, de l'entreprise, du numérique et enfin, un dernier groupe a réalisé un cahier des préconisations environnementales.

Nous avons également mis en place des réunions « métiers » pour expliquer l'évènement aux procureurs de la République, aux ARS, aux gendarmes, aux policiers ou encore aux pompiers.

L'ensemble de ses initiatives a débouché sur un Plan interministériel d'action pour le football (PIAF) qui décrit ce que l'État entend faire dans ces différents secteurs de compétence pour que l'Euro fonctionne. C'est un peu l'incarnation de la mobilisation d'État.

Au sein de ce PIAF, sont précisées quatre priorités.

- Tout d'abord, il faut que l'Euro 2016 se déroule bien. Cela passe par une très haute qualité d'organisation et recouvre deux aspects, essentiellement la sécurité et la mobilité.
- La deuxième priorité vise à impliquer l'ensemble de nos concitoyens. Il faut que l'Euro soit un évènement populaire, partout, pour tous, c'est-à-dire en métropole et en Outre-mer, dans les villes et dans les campagnes, pour les gens en liberté et les détenus, les biens portants et les malades dans les hôpitaux, etc. L'idée est qu'il n'y ait pas d'exclu de l'Euro. Dans cette perspective, l'État a acheté 20 000 places sociales destinées à être distribuées à des porteurs de projets labellisés. L'objectif est de susciter à l'occasion de l'Euro des engagements citoyens dans différents domaines à l'image de la solidarité intergénérationnelle pour la défense de l'environnement. Les projets, menés en lien avec les clubs sportifs ainsi labellisés, donnent lieu à une distribution de places à des publics mobilisés qui n'auraient pas nécessairement pu assister à des rencontres.
- La troisième priorité est de servir la croissance et l'attractivité à travers l'Euro, c'est-à-dire de mettre en avant l'emploi. L'Euro va employer peu ou prou 100 000 personnes pendant plusieurs mois. Ce ne sont pas des emplois pérennes et il convient d'accompagner ces

volontaires ou ces jeunes dans un parcours professionnalisant. C'est ce qui a justifié la signature d'un accord cadre pour l'emploi décliné au plan local, qui mobilise le service public de l'emploi autour des besoins manifestés par les entreprises liées à l'Euro sur le devenir de ceux qui sont employés à titre ponctuel.

Cela recouvre également le souci de développer des technologies nouvelles, notamment le numérique. Il s'agit aussi de mettre à profit l'Euro pour favoriser le tourisme. Il faut faire en sorte que les visiteurs qui viennent en France à l'occasion de l'Euro fassent une autre expérience de la France – musée, gastronomie – et qu'ils y reviennent. À ce titre, nous avons mis en place une campagne d'accueil dans les villes hors de l'Euro, en lien avec Atout France et le ministère des Affaires étrangères.

- Enfin, la dernière priorité, c'est de promouvoir les valeurs du sport à travers l'éducation - selon un programme mis en œuvre par le ministère de l'Éducation nationale-, des actions en faveur de la santé et de la prévention des addictions. Est aussi concernée la lutte contre toutes les formes de discrimination et dans cette perspective, le ministère des Sports a mis en place un portail des supporters qui délivre des conseils de comportement et de respect. C'est enfin tout ce qui a trait à l'engagement de la jeunesse, notamment à travers le service civique, instrument privilégié de cet engagement

Evoquons finalement la volonté d'évaluer l'impact économique et social des grands événements. C'est une tâche très compliquée car les économistes ne sont pas d'accord entre eux. Globalement, il y a trois écoles. Ceux qui disent que les événements sportifs créent de la valeur (exemples des JO de 2012 à Londres) ; ceux qui pensent qu'ils ne créent pas de richesses mais rendent plus heureux (la Coupe de rugby en Afrique du Sud en 1995 a été un facteur d'unité tandis que la Coupe du Monde de football en France a célébré la France black-blanc-beur). Et puis, il y a ceux qui affirment que les grands événements sportifs ont un coût, écologique (JO de Sotchi), social (Coupe du Monde de football au Brésil), économique (JO d'Athènes en 2004), voire qui évoquent une malédiction du pays vainqueur. Dans le cas présent, nous avons essayé de définir une démarche d'évaluation de l'Euro 2016 qui soit à la fois un peu plus opérationnelle et partagée.

### **Est-ce que c'est la première fois qu'une telle démarche est entreprise ?**

Non. Cette démarche n'est pas nouvelle, mais elle se professionnalise. Par exemple, une évaluation très fine a déjà été effectuée à la suite de la Coupe du Monde de rugby organisée en France en 2007. Nous essayons de progresser à chaque fois. L'objectif est d'acquérir une expérience, un savoir-faire, de le capitaliser et de le réutiliser : une bonne partie des travaux réalisés à l'occasion de l'Euro sera mis à disposition du dossier de candidature Paris 2024.

### **On parle beaucoup de sécurité aujourd'hui. Pouvons-nous revenir sur les différents dispositifs mis en place ?**

La sécurité de l'Euro 2016 s'organise autour de trois acteurs : l'organisateur qui est compétent dans l'enceinte et autour du stade ; les villes qui sont compétentes dans les fans-zones pour contrôler les

accès ; et enfin l'État qui est compétent sur le reste de l'espace public, même si l'État peut intervenir bien évidemment dans le stade ou les fans-zones, soit à la demande de la ville, soit à sa propre initiative en cas de troubles ou de flagrant délit.

Depuis trois ans, nous travaillons ensemble pour monter des dispositifs cohérents et articulés les uns par rapport aux autres.

Il y a trois types de moyens.

- Pour les stades, des agents privés (à peu près 10 000) ;
- Pour les fans zones, la police municipale et également des agents de sécurité privés (entre 2 000 et 5 000) ;
- Pour l'État, les forces territoriales et les unités de forces publiques, escadrons de gendarmerie mobile ou CRS, avec l'appui sans doute des forces militaires de l'opération Sentinelle.

Les conditions d'intervention et les moyens de l'État sont fixés dans un protocole.

S'agissant des fans zones, il y a plus de 18 mois maintenant, une première circulaire définissant le cadre général des fans zones a été publiée : une fan-zone est un espace clos dont les accès sont contrôlés et dont les contrôles sont d'intensité variable en fonction des circonstances de temps et de lieu. Cette circulaire prévoyait un dispositif modulable et adaptable en fonction de la menace.

Lorsque les attentats sont arrivés, nous n'avons pas eu à remettre en cause notre raisonnement. Simplement, la menace avait augmenté et nous avons donc gravi des échelons sur l'échelle des contrôles. Dans une deuxième circulaire, le ministère de l'Intérieur a prescrit des mesures nouvelles. En clair, la position de l'État est simple : maintenir les fan-zones et rehausser le niveau de sécurité.

Ces mesures nouvelles ont accru le coût de la sécurité des fan-zones qui a doublé. L'État a accepté de venir en aide aux villes qui en assurent la charge.

Il y a deux remarques que j'aimerais ajouter sur la sécurité.

- La première pour souligner l'étroite concertation avec les autorités judiciaires : une circulaire de politique pénale a été prise par le ministre de la Justice. Le Directeur des affaires criminelles et des grâces a réuni les procureurs à plusieurs reprises. Il y aura à chaque match, dans le stade, un procureur susceptible de gérer les comparutions immédiates.
- La seconde pour mentionner l'intensité de la coopération européenne. Les frontières resteront contrôlées, et nous allons mettre en place un État-major composé de représentants de toutes les polices des pays qui participent à l'Euro. Des *spotters* seront présents sur chaque site. Les *spotters* sont les policiers physionomistes connaissant les auteurs de trouble des équipes en question, en mesure de les détecter et de les empêcher de nuire.

## **Cinq rencontres ont été qualifiées de « matchs à risque ». Est-ce quelque chose qui avait été prévu par le dispositif ?**

Je n'aime pas l'expression de « match à risque », je préfère l'expression « match sensible ». Ils sont sensibles soit parce que les pays ont une histoire commune lourde, soit parce qu'il y aura des supporters qui peuvent être difficiles à gérer. La répartition des forces se fera en fonction du coefficient de risque. Une réflexion est en cours sur la répartition optimale des forces nationales. La clef du succès en termes de sécurité de l'Euro, c'est l'allocation optimale des ressources de l'État, des sociétés de sécurité privés et des polices municipales.

## **Est-ce que la DIGES est une conception française ou peut-on la retrouver dans d'autres pays ?**

Au Brésil, il existe une sorte de secrétariat aux grands événements sportifs.

Il y a également un organisme comparable au Canada, mais qui intervient davantage sur les candidatures.

La DIGES répond à une préoccupation simple. Un événement sportif requiert une approche interministérielle. De plus, si la France veut être une terre d'accueil il faut qu'elle soit organisée, équipée, et qu'elle dispose d'un outil. La DIGES est cet outil.

Comment nous positionnons-nous ? Nous ne sommes ni acteurs direct, ni organisateurs, ni Préfets. Nous agissons en tant que facilitateur et centre de ressource. Nous sommes aussi chargés d'harmoniser les doctrines, faire en sorte qu'à Lille et à Marseille les comités locaux de pilotage aient la même information et la même orientation. Nous avons enfin un rôle de conceptualisation et capitalisation.

## **Comment travaillez-vous avec l'ambassadeur pour le sport ?**

Nous avons un rôle différent. Je suis personnellement chargé de faciliter la mise en œuvre, à l'intérieur des frontières, des candidatures qui ont abouti alors que l'ambassadeur a pour mission de porter à l'extérieur des frontières des candidatures en cours. Nous avons évidemment une zone d'action commune. À l'évidence, je l'aide en nourrissant les dossiers de candidature des expériences passées. De même, je l'associe à certaines activités, car pour porter des candidatures à l'extérieur, il faut qu'il connaisse les modalités de préparation des grands événements passés. Nous sommes complémentaires. Il est évident que pour la candidature de Paris à l'organisation des Jeux olympiques nous allons nous rapprocher encore. Une large part de nos travaux pour l'Euro2016 est réutilisable pour cette candidature. Et nous avons entrepris un cycle de réunions de transfert d'expérience dans cette perspective. ■

# COORDONNER ET FACILITER LES GRANDS ÉVÈNEMENTS SPORTIFS

Entretien avec Monsieur le Préfet, Nicolas DESFORGES / Délégué interministériel aux grands événements sportifs

## OBSERVATOIRE GÉOSTRATÉGIQUE DU SPORT / MAI 2016

Dirigé par Pim Verschuuren et Carole Gomez, chercheurs à l'IRIS

© IRIS

TOUS DROITS RÉSERVÉS

INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES

2 bis rue Mercœur

75011 PARIS / France

T. + 33 (0) 1 53 27 60 60

[contact@iris-france.org](mailto:contact@iris-france.org)

[www.iris-france.org](http://www.iris-france.org)